



Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Urbanisme opérationnel
Code	UOP
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (Cf. plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input type="checkbox"/> Développement régional <input type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> brevet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	6 ECTS
Organisation	Semestre printemps 4 périodes hebdomadaires durant un semestre
Horaires	Jeudi de 8h30 à 12h00
Lieu d'enseignement	HEIG-VD Yverdon-les-Bains – salle G02
Responsable et coordination module	<ul style="list-style-type: none"> Bombenger Pierre-Henri, professeur HEIG-VD Pierre-henri.bombenger@heig-vd.ch
Enseignant-e-s	<ul style="list-style-type: none"> Bombenger Pierre-Henri, professeur HEIG-VD Pierre-henri.bombenger@heig-vd.ch Verest Léonard, urbaniste Leonard.verest@bluewin.ch Divers intervenants liés aux études de cas et sujets traités
Prérequis	Avoir suivi les cours DAT1, DAT2 et GFO ou avoir acquis par ailleurs les compétences visées par ces enseignements
Compétences visées / Objectifs	<p>Le cours se conçoit comme un enseignement de synthèse qui vise à mettre en pratique les apprentissages réalisés dans les trois champs principaux de l'urbanisme opérationnel : le droit comme mode de régulation des usages territoriaux, la gestion foncière comme mode de mise à disposition du sol et l'économie territoriale comme condition de réalisation de ces projets de développement territorial.</p> <p>La mise en application des aspects légaux, fonciers, et socio-économiques de projets se déploie dans 2 domaines particulièrement prégnants du développement territorial contemporain : le développement des infrastructures de production d'énergie renouvelable et la mise en œuvre opérationnelle des objectifs d'adaptation aux changements climatiques dans les outils et instruments de gestion territoriale.</p>
Contenu	<p>Le cours est organisé en trois blocs (non chronologiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bloc 1 porte sur une mise à niveau des connaissances des étudiants particulièrement dans le champ du développement économique territorial. Pour les aspects légaux et fonciers, des supports de cours pourront être transmis au besoin aux étudiants pour un travail de mise à niveau autonome. - Le bloc 2 porte sur l'analyse de projets de développement énergétique renouvelable dans leurs modalités d'insertion territoriale. - Le bloc 3 vise à développer des compétences opérationnelles pour la mise en œuvre territoriale des objectifs d'adaptation aux changements climatiques (par exemples de plans climat cantonaux ou communaux).



	<p>Si « l'urgence climatique » a maintenant été décrétée par nombre de législatifs cantonaux et communaux en Suisse, il n'en reste pas moins que la mise en œuvre opérationnelle de ces objectifs-cadres peine encore à se concrétiser à l'échelle territoriale. Ils constituent cependant de manière croissante un point de passage obligé des projets de développement tant urbains que ruraux.</p> <p>Pour les blocs 2 et 3, les séances sont organisées autour d'une ou plusieurs études de cas qui amèneront les étudiants à une réflexion sur les modalités d'opérationnalisation des objectifs visés à travers les procédures légales existantes, voire à travers la formalisation de nouveaux outils proposés dans une approche critique (faisabilité légale, économique et foncière). Pour ces 2 blocs, les séances alterneront l'intervention de spécialistes, la présentation d'exemples et le travail sous forme d'ateliers.</p> <p>Par équipes, les étudiant-e-s analyseront notamment les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le contexte de la réalisation du projet : cadre de planification, démarche de conception, structure et disponibilité foncière • le ou les projets proposés : organisation spatiale, programmation, durabilité ; • la coordination stratégique et opérationnelle entre les différents acteurs concernés • la stratégie de réalisation mise en place : organisation/partenariat, phasage ; • l'acceptation sociale : participation. <p>Ces analyses permettront de proposer une stratégie concrète pour la faisabilité opérationnelle du/des projet/s et/ou de proposer de recommandations pour optimiser ces réalisations.</p>
Forme d'apprentissage	<p>Conférences Cours avec exemples Études de cas</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oral <input checked="" type="checkbox"/> Écrit</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Hors session d'examen <input checked="" type="checkbox"/> En session d'examen</p> <p>Contrôle continu – 1 rapport par équipe sur le projet étudié dans le bloc 3 comptant pour 50% de la note du module. Le format de préparation et de rendu du rapport sera indiqué lors du premier cours.</p> <p>Contrôle final – Oral individuel pendant la semaine d'examen de fin de semestre comptant pour 50% de la note du module. Les questions porteront sur le contenu des blocs 1, 2 et 3.</p> <p>Remédiation : examen oral, comptant à 100%, sur l'ensemble de la matière vue en cours, incluant les études de cas, les cours avec exemples et le projet de session</p>
Bibliographie	<p>Bibliographie distribuée en classe</p>
Langage	<p>Français, certains documents pourraient être en anglais</p>
Remarque	
Dernière mise à jour	<p>20.09.2021, fiche validée RO RF HES-SO</p>